
La participation des étudiants des universités d'État à la dynamique de construction et de réforme des politiques de l'enseignement supérieur au Cameroun

André Tchoupie

Si les politiques publiques sont généralement perçues comme « l'action des (seules) autorités publiques au sein de l'État » (Mény et Thoenig 1989:9), cette perception semble ne plus faire sens aujourd'hui. Car face à la complexité croissante des problèmes que les autorités étatiques contemporaines sont appelées à traiter, l'État tend de plus en plus à perdre sa force, à devenir modeste et à agir en réseau. La notion de réseau suggère en effet une image des relations entre les groupes sociaux et l'État qui prend ses distances par rapport à la vision purement étatiste des politiques publiques. L'action publique étant, dans ces conditions, essentiellement polycentrique et résultant surtout de l'ajustement des rationalités des multiples acteurs qui contribuent d'une manière ou d'une autre à sa fabrication (Massardier 2003:17), la construction ou la réforme des politiques de l'enseignement supérieur au Cameroun met nécessairement en scène de nombreux agents pris dans des configurations particulières et appartenant à une diversité de strates sociopolitiques.

Le système universitaire camerounais connaît en effet de perpétuelles transformations. Si les programmes d'enseignement supérieur dans le pays ont démarré à l'Institut national d'études universitaires en droit, lettres et sciences économiques en octobre 1961 avec seulement 213 étudiants, ce chiffre a connu un accroissement très rapide après la création de l'Université fédérale du Cameroun

en juillet 1962, pour atteindre 1 677 étudiants au cours de l'année académique 1966-1967¹. À la suite de l'unification des deux États fédérés du pays en 1972, l'Université fédérale du Cameroun change de dénomination pour devenir en 1973 l'Université de Yaoundé, composée de trois facultés, à savoir, la faculté de Droit et des sciences économiques, la faculté des lettres et des sciences humaines, et la faculté des Sciences. Cette multiplication des facultés apparaît comme une réponse à un constant accroissement de la population estudiantine. Cet accroissement est si marqué que l'Université de Yaoundé comptait déjà 7 746 étudiants au cours de l'année académique 1976-1977, alors même qu'elle n'était initialement conçue que pour accueillir un maximum de 7 000 étudiants. Cette situation s'est progressivement amplifiée, et l'Université de Yaoundé s'est retrouvée au cours de l'année académique 1991-1992 avec un impressionnant effectif de 37 215 étudiants².

Cette expansion se réalise avec des infrastructures de plus en plus inadaptées et un personnel enseignant insuffisant. Les bibliothèques ne disposent ni d'un nombre adéquat d'ouvrages ou de revues scientifiques, ni d'un espace approprié pour accueillir l'ensemble des enseignants-chercheurs et des étudiants. Les laboratoires et les ateliers sont loin d'être convenablement équipés, et la plupart des étudiants n'ont ni logement décent, ni moyen de transport adéquat pour se rendre à la faculté³. La qualité de l'enseignement s'est progressivement détériorée, et l'université camerounaise s'est montrée de plus en plus inapte à mener à bien ses missions d'enseignement, de recherche et de promotion du développement.

Les dirigeants du pays, pris tantôt dans les luttes politiques dans lesquelles les étudiants sont des acteurs, tantôt dans les revendications proprement catégorielles des étudiants, se sont engagés dans un long processus de construction ou de réforme des politiques de l'enseignement supérieur. Les étudiants, qui ont constitué un des acteurs de ces processus, s'y sont engagés avec une détermination et une visibilité qui varient généralement en fonction de la conjoncture sociopolitique du pays. Ces politiques concernent différents domaines, aussi bien généraux – tels que la réforme du système – que spécifiques : notamment le logement étudiant, les programmes, les évaluations, les droits universitaires, les bourses, les infrastructures, les enseignements, la gouvernance, etc.

La participation des étudiants aux processus de production des politiques de l'enseignement supérieur est largement tributaire de la logique concrète de situation (Favre 2007). Car l'on sait « qu'aucun mouvement social ne peut émerger s'il ne bénéficie pas d'un minimum d'opportunités politiques » (Fillieule et Péchu 1993:171). L'analyse de l'impact de l'environnement sur les modalités de participation des étudiants est d'autant plus décisive que celui-ci structure les actions revendicatrices, en même temps qu'il est modifié en retour par ces actions. Selon Kitscheit (cité par Fillieule et Péchu 1993:174) en effet

Les structures d'opportunités politiques se composent de configurations spécifiques de ressources, d'arrangements institutionnels et de précédents historiques de

mobilisations sociales, qui facilitent le développement des mouvements de protestation dans certains cas et les contraignent dans d'autres.

Ainsi, autant les contextes de forte fluidité politique les amènent à insérer leurs actions dans les dynamiques globales en cours dans le pays, autant les conjonctures politiques routinières sont généralement marquées par une certaine autonomisation de ces actions. Et les outils employés, notamment les formes de regroupement et de mobilisation, varient au gré de ces situations ainsi que de la dynamique des échanges qui s'y déploient.

Une tendance à la déssectorisation des politiques de l'enseignement supérieur dans les conjonctures fluides

Les conjonctures de forte fluidité politique sont « marquées par une *dynamique* qui en constitue une propriété fondamentale, la déssectorisation tendancielle de l'espace social » (Dobry 2007:127). Cela « se traduit notamment par un effacement visible des frontières sectorielles, une perméabilité accrue [...] à des enjeux externes aux logiques locales, mais aussi par un désenclavement des arènes ou des lieux de compétition » (*ibid.*:134). Le principal corollaire de cette réalité, c'est « l'émergence d'une forme élargie d'interdépendance qui tend à se substituer à des jeux marqués, dans les conjonctures routinières, par des formes d'interdépendance plus locales, plus sectorisées, plus cloisonnées » (*ibid.*:134 ; Dobry 1986). Cela permet de comprendre pourquoi les contextes de forte fluidité politique, notamment de lutte contre le colonialisme d'abord, et de retour au pluralisme politique dans le pays ensuite, ont été marqués par l'immersion des actions de participation des étudiants dans les revendications gravitant tantôt autour de l'indépendance du Cameroun, tantôt autour de la démocratisation de la vie politique du pays.

La lutte contre le colonialisme et le néocolonialisme : un précédent historique de l'immersion des actions étudiantes dans les luttes politiques pour l'indépendance

Les années cinquante et soixante au Cameroun sont surtout marquées par la lutte des nationalistes contre les autorités coloniales et post-coloniales. L'enjeu avoué de la lutte était ici l'obtention d'une véritable indépendance du pays. Mais étant donné que le mouvement nationaliste, animé principalement par l'Union des populations du Cameroun (UPC), était vigoureusement réprimé à l'intérieur du pays, c'est surtout à partir de l'extérieur que de nombreux acteurs allaient mener leurs actions.

C'est ainsi que vers la fin des années 1950, des associations d'étudiants camerounais se multiplient par exemple en France. Au départ, ces associations visaient à empêcher la « rupture culturelle » avec le pays d'origine à travers la

translocalisation des valeurs et pratiques culturelles camerounaises. Cependant, la plupart de ces associations verront leurs activités se politiser de plus en plus au détriment des objectifs sociaux et culturels qu'elles s'étaient donné au départ (Manga Edimo 2011:124). L'envoi fréquent des boursiers camerounais à l'étranger en général et en France en particulier entre 1950 et 1955 a largement contribué à l'accentuation de cette sorte de « nationalisme à longue distance » (Anderson 2002:11). L'exemple le plus frappant est sans doute celui de l'Association des étudiants camerounais de France (AECF). Ayant en effet dès le départ pour principale activité la défense des dossiers de demande de bourse ou d'allocation d'études adressés par les étudiants et les élèves camerounais au ministère des Colonies ou de la France d'Outre-mer, cette association estudiantine est, dès 1956, secouée par deux tendances : la première estimait que l'association devait se limiter à une activité syndicale, tandis que la seconde, tout en réaffirmant la dimension syndicale du groupe, soutenait qu'il était temps de s'engager dans l'action politique. Pour ces derniers, le refus et la suppression des bourses dans le contexte qui prévalait, c'est-à-dire celui de la lutte des nationalistes pour l'indépendance du Cameroun, n'étaient autres que de pures mesures politiques. Par conséquent, ils considéraient que les étudiants dont les écoles et les collèges se trouvaient au Cameroun et les bourses en dehors du pays « ne sauraient se placer en dehors de la lutte du peuple camerounais pour l'indépendance et l'unification » (Manga Edimo 2011).

Ce qui est en jeu, c'est d'abord la politique de la bourse d'études à l'étranger. Parce que ladite politique est essentiellement définie par les autorités coloniales, avec tout ce que cela comporte comme aléas et injustice, les étudiants mobilisés estiment que seule une gestion locale de leurs propres affaires par les Camerounais contribuerait à sa rationalisation. Cette lecture de la réalité a considérablement accentué la dissension au sein de l'AECF qui, au cours de l'une de ses assemblées générales, tenue en 1951, est rebaptisée Association des étudiants camerounais (AEC), la suppression de l'expression « de France » marquant l'extension de l'implantation du mouvement hors du cadre du territoire français. Les divergences de vues entre les membres de l'association sur la politique de l'enseignement supérieur camerounais sont si profondes qu'elles débouchent en 1956 sur l'éclatement de l'AEC en deux tendances : l'Union nationale des étudiants Camerounais (UNEK), d'un côté, et le Regroupement des étudiants camerounais (REC), de l'autre. Si la seconde regroupe surtout des corporatistes, la première est plutôt animée par des syndicalistes. C'est surtout elle, par conséquent, qui a une grande proximité avec le mouvement nationaliste camerounais. Très liée à l'Union des populations du Cameroun (UPC), elle a largement contribué à l'expansion de ses idées nationalistes sur le plan international.

L'interdiction de l'UPC par les autorités coloniales en juillet 1955 allait amener l'UNEK à jouer un rôle encore plus important dans la lutte pour l'indépendance

du Cameroun, avec, en toile de fond, la revendication d'une totale maîtrise par les Camerounais de la dynamique de construction ou de réforme des politiques de l'enseignement supérieur du pays. Elle multiplie les meetings et les publications en vue de stigmatiser les abus des dirigeants coloniaux sur le territoire camerounais et de sensibiliser l'opinion nationale et internationale au sujet de la nécessité de l'accès du pays à l'indépendance. Des pétitions concernant l'indépendance et la réunification du Cameroun sont ainsi portées à l'ONU. L'UNEK fut appuyée dans ces actions par la Fédération des étudiants d'Afrique noire de France (FEANF) dont la solidarité a permis de répercuter ces revendications dans des forums en Europe, en Asie et en Afrique.

L'accession du Cameroun à l'indépendance le 1er janvier 1960 ne mit pas un terme à la dynamique revendicatrice des membres de l'UNEK. Ces derniers dénonçaient désormais ce qu'ils qualifiaient de « décolonisation manquée » et accusaient le pouvoir post-colonial d'entretenir des liens contre-productifs avec les ex-colonisateurs. Ils avaient pu, dans cette perspective, trouver des soutiens inédits au cœur de l'Université fédérale du Cameroun créée en 1962. Cette université avait en effet connu une série de grèves opposant les étudiants aux forces de maintien de l'ordre, surtout entre 1969 et 1972. Si l'on assiste pendant ces mouvements à l'apparition des revendications portant purement sur les politiques universitaires – étant donné que les étudiants exigeaient, entre autres, une révision de la bourse qui leur était octroyée ainsi qu'une amélioration des conditions de travail sur le campus, que ce soit dans les laboratoires ou dans la restauration – leurs actions sont, dans la plupart des cas, sous-tendues par le refus d'un régime néocolonial dans le pays (Manga Edimo 2011:141-148). La répression plus ou moins musclée de leurs protestations contraint cependant plusieurs d'entre eux à prendre le chemin de l'exil. C'est ce qui explique, dans une large mesure, pourquoi l'on assiste pendant cette période à une certaine délocalisation du site de revendications estudiantines. Car ne pouvant s'exprimer librement à l'intérieur du pays, c'est à l'étranger que beaucoup iront entreprendre leurs actions.

Tout compte fait, il existe une remarquable connexion entre la grammaire et les actions revendicatrices des étudiants et celles de la lutte contre le colonialisme et contre le néocolonialisme au Cameroun, cette réalité s'observant également dans la conjoncture de libéralisation politique dans le pays.

Les politiques publiques de l'enseignement supérieur au détour des processus de transition démocratique

L'Université de Yaoundé a connu des moments de particulière agitation dans les premières années de la restauration de la démocratie pluraliste dans le pays, et plus précisément entre 1990 et 1993. Les différentes revendications des étudiants qui se succèdent entre 1990 et 1991 épousent les luttes politiques et s'y inscrivent progressivement. Certaines questions considérées comme des maux récurrents

à l'université, notamment les bourses, le logement, les conditions de travail, sont enrichies d'une nouvelle palette de préoccupations des étudiants, en même temps qu'elles subissent un traitement différent dans l'espace social. En effet, les étudiants, en solidarité avec les membres du Social Democratic Front (SDF), un parti d'opposition né dans la province anglophone du nord-ouest, organisent les premières manifestations sur la revendication du multipartisme sur le campus de Yaoundé (Kamto 1993:219 ; Ngwé *et al.* 2006:173 ; Pommerolle 2007:157). Cette manifestation d'ordre politique est suivie de revendications aux objets catégoriels, mais dont le traitement se fait sous l'angle des luttes politiques qui s'organisent. Ainsi, la revendication au sujet de la bourse, lors des manifestations de novembre 1990, est vite assimilée à une préoccupation alimentaire mise en avant au détriment des questions essentielles comme les conditions de travail, les enseignements, etc. Elle est donnée à percevoir par le quotidien gouvernemental « Cameroon Tribune » comme une politique caduque dont la suppression mérite d'être envisagée.

Plus encore, la palette de revendications s'enrichit progressivement d'autres questions encore latentes, à savoir la corruption, l'avenir des diplômés, l'inféodation de l'université au pouvoir politique, la présence de la police politique au sein du campus, le bilinguisme dans l'enseignement, etc. Toutes ces questions sont progressivement construites comme le « malaise de l'université », lui-même rapporté aux problèmes politiques du Cameroun. C'est ainsi par exemple que les étudiants anglophones manifestent en octobre 1990 pour revendiquer l'application équitable du bilinguisme à l'université. Cette revendication prend une tournure politique, car

Elle culmine dans la zone anglophone avec la remise en cause de la forme unitaire de l'État considérée comme l'expression de la domination francophone. La solution semble alors être le retour à l'État fédéral présenté comme garant de la restauration de l'identité et des intérêts des anglophones. Cette vision des choses débouche sur la remise en cause de l'université unique. (Ngwé *et al.* 2006:178-179)

Le basculement se produit lors des manifestations de mars et mai 1991 ; les étudiants suspendent les cours, dressent un procès-verbal du malaise de l'université, rapportent leurs problèmes à ceux, globaux, du pays, et subordonnent la reprise des cours à l'organisation d'une conférence nationale et à une amnistie générale des prisonniers politiques (Ngwé *et al.* 2006:175-176). L'exode des étudiants en mai vers leurs localités d'origine et surtout les usages politiques qu'en font les étudiants eux-mêmes achèvent d'inscrire leurs revendications et les problèmes spécifiques de l'université dans le champ politique.

Quant aux outils mis en œuvre et employés par les étudiants, ils adhèrent aux canons des luttes politiques de l'heure, contribuant à immerger les problèmes de l'université et de ses agents dans les luttes politiques. Tout d'abord, les groupes se forment dans le sillage des acteurs politiques en lice (pouvoir/opposition). Il

en est ainsi du groupe « Autodéfense » et de la « Coordination nationale des étudiants camerounais » et du « Parlement étudiant⁴ ». Ces groupes inscrivent leurs actions dans le cadre de celles des entrepreneurs politiques. C'est ainsi que la Coordination nationale des étudiants devenue le Parlement va s'inscrire dans la revendication de la tenue d'une Conférence nationale souveraine (CNS) au Cameroun. De même, leurs moyens d'action rejoignent, à bien des égards, ceux de l'opposition. Ils organisent des marches et des meetings à travers les provinces du pays dans l'optique de sensibiliser le public aux divers maux dont souffre le pays et qui ont des répercussions sur l'université et le pays, les deux aspects étant intimement liés et ne pouvant trouver de solution que dans le cadre de l'action politique.

Ils adoptent également les pratiques de cette opposition, qui se caractérisent essentiellement par les manifestations violentes ou les émeutes (Sindjoun 2004:17-23). En effet, les actions revendicatrices des étudiants dans ce contexte se trouvent marquées par une certaine « incivilité ». S'écartant nettement de la dynamique de la civilisation, entendue par Norbert Elias (2002:103) comme tout ce qui s'oppose à la barbarie et implique des mœurs et des manières plus raffinées, ainsi que davantage de tact et d'égards dans les relations sociales, cette « incivilité » se manifeste essentiellement par l'incendie des édifices publics, par l'obstruction des voies publiques et parfois même par le meurtre de certains étudiants suspectés de ramer à contre-courant des mouvements estudiantins. Le communiqué conjoint signé en avril 1993 par Peter Agbor Tabi et Marcien Towa, alors respectivement recteurs de l'Université de Yaoundé I et II, met clairement en exergue la non « civilisation des mœurs » estudiantines en révélant que

Depuis 1991, des actes terroristes sont perpétrés par une association [estudiantine] dénommée Parlement. On peut citer, entre autres, l'assassinat par brûlure de l'étudiant Ndam Soulé, l'incendie de deux bâtiments de la faculté des sciences, les casses de toutes sortes de biens meubles et immeubles et dans la nuit du 25 au 26 avril, l'incendie réussi de la chambre de l'étudiant Kamga Djongoué Collins qui a été brûlé au 2e degré et à 65 pour cent⁵.

Même si les problèmes propres de l'université se sont rapidement dissous dans les querelles politiques, et bien que le mouvement étudiant ait vite disparu, suite à la répression et au départ de ses principaux leaders en exil, les autorités étatiques ont conduit en 1993 un certain nombre de politiques de l'enseignement supérieur. Ces politiques, qui renvoient en grande partie aux enjeux de luttes proprement politiques, comportent plusieurs aspects, entre autres, politico-régional et académique.

Premièrement, les revendications étudiantes influent sur la politique globale de réforme du système d'enseignement supérieur au Cameroun. Plusieurs dimensions sont concernées : d'abord le calendrier, qui est quelque peu précipité – les universités publiques sont créées progressivement par décret, parfois sans

infrastructures préalables –, ensuite la nature de la réforme. En effet, outre la transformation morphologique de l'espace, avec la multiplication des universités publiques et l'ouverture des institutions privées, la réforme engage également la révision de la politique de la localisation spatiale des institutions universitaires, notamment à travers la création d'une université dans chacun des principaux blocs ethno-régionaux et linguistiques du pays. Les Universités de Yaoundé I et II ont un caractère bilingue et sont localisées dans le bloc Bété ; l'Université de Dschang a aussi un caractère bilingue et est située dans la zone Bamiléké ; l'Université de Douala est également bilingue et est localisée dans le Littoral dominé par les ethnies Sawa et Bassa ; l'Université de Ngaoundéré, quant à elle, s'inscrit plutôt dans la tradition des universités françaises et est située dans le « grand Nord », dominé par les Peuls et les animistes ; l'Université de Buéa est, de son côté, calquée sur le modèle des universités anglo-saxonnes et est localisée dans la partie anglophone du pays. Cette fragmentation de l'institution dans les différentes régions administratives et politiques s'accélère pour embrasser les dimensions infra-régionales au sens où elle intéresse désormais les tribus, ce qui rompt avec l'université unique et l'idéologie d'unité nationale qui la sous-tendait.

Enfin, contrairement aux revendications des étudiants, la réforme débouche également sur la suppression de la bourse et l'augmentation substantielle des frais de scolarité. Cette politique de bourse et de frais de scolarité fut confirmée malgré les manifestations intermittentes des étudiants jusqu'en 2005.

Deuxièmement, l'aspect purement académique de cette réforme est marqué par un certain nombre d'innovations concernant la politique des enseignements. L'organisation desdits enseignements en unités de valeur (UV) vient ainsi remplacer le système des matières. Le découpage de l'année académique en années d'études est remplacé par le découpage en semestres. Les enseignants sont remotivés à travers l'élaboration d'un nouveau statut et la création du Comité consultatif des institutions universitaires (CCIU), instance chargée du suivi et de l'évaluation de leurs performances scientifiques. Par ailleurs, l'enseignement supérieur privé, qui apparaît dans le paysage universitaire camerounais au cours de la décennie 1980 et qui opérait jusque-là dans l'informel, connaît un encouragement de la part des autorités étatiques ainsi qu'une consécration officielle, notamment à travers une graduelle mise sur pied d'un arsenal de textes réglementant la création et le fonctionnement des universités privées dans le pays⁶.

Au total, le décloisonnement des espaces sociaux – lié aux situations de conjoncture fluide – tend à diluer les problèmes spécifiques à l'enseignement supérieur et/ou aux étudiants. Néanmoins, ces dynamiques globales engendrent des politiques nouvelles de l'enseignement supérieur, notamment la reconfiguration générale du système. Renvoyant au champ politique, celle-ci constitue davantage une réponse dans le domaine des luttes politiques qu'une politique de l'enseignement supérieur conçue pour elle-même. Cette situation

se démarque nettement de celle que l'on observe dans la conjoncture routinière, qui se caractérise surtout par la prégnance des demandes spécifiques au système universitaire et où ce sont les politiques sectorielles de l'enseignement supérieur qui sont concernées.

Prégnance des exigences spécifiques au système universitaire dans des configurations routinières

Contrairement aux conjonctures de forte fluidité politique, les situations politiques routinières se singularisent essentiellement par l'existence de multiples « champs », « autonomes les uns par rapport aux autres [...] dotés de logiques sociales spécifiques » (Dobry 2007:134). Les étudiants sont, dans cette perspective, amenés à exprimer des demandes propres au système universitaire. Les outils d'action qu'ils mobilisent généralement sont ceux du recours à un répertoire élargi d'action, c'est-à-dire à « l'ensemble des moyens mis en œuvre pour exercer un pouvoir, généralement sous la forme d'une influence auprès des décideurs publics » (Muller et Surel 1998:83). Les modalités d'action des étudiants, suivant cette logique, sont certes très variées. Mais, dans l'ensemble, elles se déclinent généralement sous une double forme coopérative et conflictuelle.

La mobilisation permanente des stratégies coopératives

La multiplication des stratégies coopératives s'inscrit dans le cadre de la gouvernance, un concept qui met l'accent sur le fait que

La mise en cohérence de l'action publique[...] ne passe plus dans les sociétés complexes contemporaines par l'action d'une élite politico-administrative homogène et centralisée [...] mais par la mise en place des formes de coordination multi-niveaux et multi-acteurs dont le résultat, toujours incertain, dépend de la capacité des acteurs publics et privés à définir un espace commun de sens, à mobiliser des ressources d'origines diverses et à mettre en place des formes de légitimation [...] des décisions. (Muller et Surel 1998:96)

Suivant cette logique, les étudiants participent à la dynamique des politiques de l'enseignement supérieur soit en s'appuyant sur les associations estudiantines, soit en exploitant les divers canaux de transmission routinière des informations aux autorités universitaires.

L'usage de la tactique associative

Les regroupements estudiantins connaissent une particulière floraison dans les universités d'État camerounaises. Certains de ces regroupements sont impulsés par les étudiants eux-mêmes, tandis que la création des autres est influencée ou cautionnée par les dirigeants universitaires.

Les associations estudiantines dont la création est impulsée par les étudiants eux-mêmes ont connu une mise en place timide durant la période post-coloniale et jusqu'en 1990. Les dirigeants du pays ayant opté pour le ralliement des étudiants au vaste chantier de construction nationale, il devenait difficile pour eux de laisser se développer des forces centrifuges au sein du système universitaire. La Fédération nationale des étudiants camerounais (FENEC), proche de l'Union nationale camerounaise (UNC), parti unique, a ainsi monopolisé l'organisation des étudiants dans les années 1970, même si l'on a assisté autour de la même période au déploiement, sur le territoire national, de l'association non enregistrée des étudiants chrétiens, dont les activités sont alors interdites. Ce n'est donc qu'à l'extérieur du pays, et plus particulièrement en France, que les étudiants camerounais s'organisent à cette époque avec plus de sérénité, notamment au sein de l'Union nationale des étudiants du Kamerun (UNEK) (Nkwengue 2005 ; Pommerolle 2007:157).

L'engagement du Cameroun sur la voie de la démocratisation de la vie politique à partir de 1990 viendra cependant inverser cette tendance. Dès les premières heures de l'ouverture démocratique en effet, deux groupements d'étudiants s'affrontent au sein de l'Université de Yaoundé : celui des « autodéfenses », proche du régime en place, et celui des « parlementaires », proche de l'opposition. Mais la répression de ce dernier mouvement par les pouvoirs publics entraînant le départ de plusieurs de ses leaders hors du Cameroun, l'on assiste vers le milieu des années 1990 à la fin de ses activités sur le territoire national. Le vide laissé par sa disparition est comblé au cours des années 2000 par l'émergence de l'Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun (ADDEC). L'origine de cette organisation demeure incertaine. Les comptes rendus de sa genèse divergent selon les interlocuteurs, et les archives de presse ne permettent pas de pallier cette lacune. Cependant, comme le relève E. M. Pommerolle (2007:158), quelques faits semblent faire consensus. C'est à la fin du mois de mars 2004, après que le recteur de Yaoundé I, Sammy Beban Chumbow, eut exigé le paiement intégral des droits universitaires en milieu d'année, que les leaders d'une coopérative estudiantine parrainée par les autorités universitaires, la Mutuelle de solidarité des étudiants du Cameroun (MUSEC), décident de rassembler les étudiants afin de discuter de cette mesure. Tenue le 30 mars de la même année, cette première réunion mènera ensuite à la création de l'ADDEC.

À la suite d'un profond travail de conquête de sa notoriété, notamment à travers la démonstration de sa capacité à mobiliser les étudiants dans le cadre des actions collectives, cette association s'est progressivement imposée comme un partenaire sérieux dans la dynamique de construction ou de réforme des politiques de l'enseignement supérieur. C'est ainsi qu'elle contribue à la mise sur agenda de certains problèmes auxquels font face les étudiants, notamment ceux du logement, de l'absence ou de l'insuffisance des infrastructures telles que les points d'eau potable, les amphithéâtres, les laboratoires, les salles de travaux

dirigés, etc. En outre, les autorités universitaires l'invitent fréquemment à prendre part aux diverses rencontres visant à trouver des solutions à ces problèmes. Une réunion de concertation regroupant le ministre de l'Enseignement supérieur Jacques Fame Ndong, des propriétaires de résidences universitaires privées du campus de l'Université de Yaoundé I, et des représentants de l'ADDEC s'est par exemple tenue le 6 avril 2009 à Yaoundé. Cette rencontre a été impulsée par l'ADDEC qui, à travers une série de manifestations organisées au sein et autour du campus de l'Université de Yaoundé I, a dénoncé les divers abus envers les étudiants des propriétaires des mini-cités privées⁷.

Les associations estudiantines dont la création est impulsée ou cautionnée par les autorités universitaires constituent, quant à elles, une catégorie remarquablement hétéroclite. Elles sont surtout constituées par les différents clubs et par les multiples associations que compte chacune des universités d'État. Les clubs se présentent sous des appellations très diversifiées et ont soit un caractère éducatif (club de la francophonie, club informatique, etc.), soit une coloration culturelle (club fanfare, club majorettes, etc.), soit une orientation sociale et sanitaire (club des étudiants handicapés, club MST/SIDA, etc.). Les associations, à leur niveau, regroupent tantôt des étudiants d'une université, tantôt ceux des facultés et des grandes écoles. À ces organisations vient s'ajouter la Mutuelle de solidarité des étudiants du Cameroun (MUSEC), qui est une structure mise sur pied en 1999 sous l'impulsion de l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Marie Atangana Mebara, et ouverte à tous les étudiants des universités d'État. Mais à cause des problèmes de gestion des ressources qu'elle génère – ou qui sont mises à sa disposition –, elle n'est encore véritablement opérationnelle de nos jours que dans les Universités de Buéa, de Dschang et de Ngaoundéré⁸.

À ces associations qui revêtent un caractère permanent viennent s'ajouter les regroupements estudiantins qui se distinguent par leur intermittence. Ceux-ci s'articulent essentiellement autour du Forum des étudiants des universités d'État du Cameroun (FETUNEC). Créé par une décision du ministre de l'Enseignement supérieur datant du 15 juin 1999, ce Forum est un espace de dialogue, de formation et d'autoformation mis à la disposition des étudiants camerounais. Il contribue à la promotion des rapports harmonieux entre les étudiants et les autres membres de la communauté universitaire et à l'amélioration des conditions de vie de la population estudiantine. Au cours de la tenue de sa première édition en juillet 1999 à l'Université de Ngaoundéré par exemple, les travaux étaient axés sur le thème suivant : « Jeunesse estudiantine : participation et responsabilité ». Le choix de ce thème était loin d'être neutre. Il consacrait la volonté d'impliquer les étudiants dans le processus de construction/reconstruction des politiques universitaires. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Marie Atangana Mebara, avait, à cet effet, tenu à annoncer dès son discours d'ouverture que les résolutions et recommandations que les étudiants dégageraient à l'issue des

travaux constitueraient directement leur contribution aux assises du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui se profilaient à l'horizon⁹. La variété des thèmes abordés lors des différentes éditions du forum ainsi que la diversification des structures participantes permettent alors un échange serré entre les étudiants et des personnalités appartenant non seulement au monde universitaire, mais également à l'appareil d'État et même parfois à la société civile. L'édition de 2014 par exemple, qui s'est tenue du 8 au 10 octobre à Yaoundé, a connu la participation – outre les étudiants des universités d'État, grandes écoles et instituts privés – d'opérateurs économiques, de responsables des départements ministériels, d'organisations internationales et non gouvernementales, et d'institutions financières. Cela permet aux étudiants de mieux faire voir leurs préférences en matière d'offres académiques et professionnelles, de filières de formation et de débouchés.

Un cadre spécial de suivi des résolutions prises lors des forums d'étudiants a d'ailleurs été créé par le ministère de l'Enseignement supérieur. Il s'agit du Comité tripartite de suivi des rencontres avec les étudiants des universités d'État du Cameroun (CTS-Etudiants). Cette structure est chargée de veiller à la mise en application des mesures issues des concertations entre les étudiants et les autorités universitaires. Lors de la 4^e édition de cette instance tenue à Yaoundé en mai 2008 par exemple, les participants ont encouragé « les responsables des universités à renforcer la participation des étudiants à la mise en place et au fonctionnement des mécanismes de prise de décision et de suivi de l'exécution des mesures visant l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants¹⁰ ».

L'exploitation des canaux de transmission routinière des informations et des demandes aux autorités universitaires

Le fait que la plupart des autorités universitaires (ministre de l'Enseignement supérieur, recteurs des universités, doyens des facultés, etc.) aient aménagé dans leurs agendas des espaces de réception des étudiants est une réalité irréfutable au Cameroun. Lesdits espaces leur permettent de recueillir, par le biais d'une communication directe, les préoccupations des étudiants. Pendant les rencontres avec les responsables universitaires, divers étudiants posent le plus souvent des problèmes similaires. Ces problèmes deviennent donc récurrents et suscitent une attention particulière. Ils vont ainsi s'inscrire dans le cadre d'un processus cumulatif qui contribue à leur conférer une visibilité susceptible de les ériger en questions méritant un traitement de la part des autorités. Tant il est vrai que tout problème appelant l'intervention d'un acteur public « apparaît de manière plus ou moins aléatoire et chaotique, aucune règle précise ne pouvant déterminer les conditions et les processus de son émergence » (Muller et Surel 1998:56).

Pour ceux des étudiants qui hésiteraient à rencontrer directement les responsables des universités, des boîtes à suggestions ont été mises à leur

disposition. Placées au sein de la plupart des structures universitaires, lesdites boîtes permettent de recueillir les appréciations de leurs membres sur leur fonctionnement. Cette technique de collecte des informations tire sa force du fait qu'elle offre la possibilité de s'exprimer de manière anonyme. Elle permet aux étudiants, non seulement de procéder à une critique sans complaisance de la marche du système de l'enseignement supérieur, mais également de faire des propositions pour la réforme de tel ou tel aspect de ce système. C'est ainsi qu'au sein de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang par exemple, l'exploitation des observations faites par des étudiants par le biais des boîtes à suggestion a permis d'améliorer les conditions d'accueil des usagers dans le bâtiment principal, à travers le placement de bancs publics devant les bureaux des différents responsables¹¹.

Parallèlement ou en marge du recours à ce moyen d'influence de la dynamique des politiques de l'enseignement supérieur, certains étudiants s'appuient sur la technique de la représentation. De même que « la division du travail politique et l'existence de « mécanismes » représentatifs conduisent les citoyens ordinaires à déléguer leurs affaires à des représentants » (Gaxie 2000:150), les étudiants laissent le plus souvent à leurs porte-parole communément appelés « délégués » le soin de porter à la connaissance des autorités universitaires leurs opinions sur le fonctionnement de l'enseignement supérieur. Au sein de chaque faculté ou de chaque établissement universitaire, ces délégués sont en principe élus pour un mandat d'un an au début de chaque année académique.

Les représentants des étudiants se caractérisent essentiellement par leur multifonctionnalité. Car outre la tenue des cahiers de texte que chaque enseignant est appelé à signer à la fin de son enseignement, ils remplissent l'important office que certains auteurs qualifient au moyen de dénominations telles que « relais », « médiateurs », « intermédiaires », « porte-parole », « entremetteurs », « intercesseurs », mais que l'on peut résumer, avec Olivier Nay et Andy Smith (2002:13-14), aux termes de « généralistes » et de « courtiers ». Il s'agit de ceux qui, tout en exerçant une compétence spécialisée, jouent un rôle d'interface entre différents milieux. Leurs activités consistent donc à collecter les points de vue, à comprendre des opinions et des croyances, à les mettre en contact et à les faire circuler, des étudiants vers les autorités universitaires et vice-versa.

L'on ne saurait cependant confondre cette position avec l'exercice concret de la médiation. Car le statut de délégué des étudiants ne crée pas automatiquement le rôle d'intermédiaire entre la communauté estudiantine et les responsables de l'enseignement supérieur. En effet, l'activité des délégués d'étudiants est largement déterminée par des facteurs proprement individuels ou contextuels, tels que l'engagement personnel et le « style d'action » du délégué, les sollicitations particulières auxquelles il est soumis, les opportunités qui s'ouvrent à lui à certains moments de ses activités, etc. Sa médiation se réalise le plus souvent

dans le cadre de jeux complexes, mettant en scène des chaînes d'acteurs plus ou moins étendues, que les analystes qualifient, selon leur sensibilité, de « réseaux », de « configurations », de « coalitions », de « communautés » (Nay et Smith 2002:16), et au sein desquelles il apparaît généralement comme le maillon le plus faible. Que ce soit au sein du conseil d'administration de chaque université ou à celui des assemblées générales des différents établissements universitaires, les représentants des étudiants n'ont qu'un poids très léger devant des personnalités aussi importantes que le recteur, les doyens, les chefs de départements, les enseignants, etc. C'est sans doute pour cette raison que certains membres de la communauté estudiantine préfèrent la stratégie conflictuelle.

Recours intermittent à la stratégie conflictuelle et tentatives étatiques de contrôle des mouvements estudiantins

L'utilisation de la stratégie conflictuelle comme moyen d'influence sur la dynamique des politiques universitaires s'appuie, dans une large mesure, sur le fait que la crise constitue un important vecteur de la réforme (Verne 1978:47). L'ordre sociopolitique évolue en effet généralement sous la pression des mouvements sociaux qui, en cristallisant les aspirations sociales nouvelles et en potentialisant les éléments épars d'innovation, apparaissent comme les fers de lance du changement (Chevallier 1996:118). L'on observe ainsi un lien étroit entre les revendications estudiantines et un certain nombre de réformes universitaires, cette réalité n'étant pas sans influence sur les tentatives étatiques de maîtrise du sens et de contrôle de l'intervention des étudiants.

La combinaison dynamique des mouvements revendicatifs estudiantins et les politiques sectorielles

C'est sous l'impulsion des étudiants que de nombreuses situations universitaires sont érigées en sources de préoccupations gouvernementales au Cameroun depuis les années 1990. Même si l'impact des stratégies coopératives n'est pas à négliger, ce sont les manifestations protestataires et/ou revendicatrices qui semblent jouer le rôle le plus déterminant dans les politiques de l'enseignement supérieur. En effet, autant les revendications des années 1990 débouchent sur la réforme du système, autant celles des années 2000 portent sur l'institution d'une nouvelle gouvernance universitaire et la politique du logement.

Les mouvements revendicatifs du milieu des années 2000 et l'institution d'une nouvelle gouvernance universitaire

Contrairement aux mouvements estudiantins du début des années 1990 qui, comme nous l'avons souligné, comportaient une importante dimension politique, les mobilisations du milieu des années 2000 posent des problèmes qui

sont essentiellement d'ordre académique. Elles commencent fin mars 2004, après que le recteur de l'Université de Yaoundé I, Beban Sammy Chumbow, eut exigé le paiement intégral des droits universitaires en milieu d'année. La conjoncture politique du moment étant marquée par l'attente de l'élection présidentielle prévue le 11 octobre 2004, la marge de manœuvre de l'appareil répressif est faible. Un certain nombre d'étudiants enchaînent ainsi les initiatives revendicatrices, qui se succèdent et s'articulent autour des points suivants, énoncés par l'ADDEC au mois de septembre 2004 : élection des recteurs, doyens et autres chefs d'établissement pour « dépolitiser » leur nomination ; création d'un observatoire indépendant des examens ; octroi de bourses d'études aux étudiants de troisième cycle ; et interrogations sur le bien-fondé des frais de scolarité (Pommerolle 2007:159). Pour mieux attirer l'attention des candidats à l'élection présidentielle sur ces revendications, cinq leaders de l'ADDEC (Linjuom Mbowou, Messi Balla, Mouafo Djontu, Tsela Evina et Ibrahim Mohamadou) entament une grève de la faim le 29 septembre.

Le recours à la grève de la faim vise ici au moins deux objectifs. D'abord, convaincre les étudiants de la détermination de leurs leaders étant donné le discrédit pesant sur les initiateurs de la plupart des mouvements estudiantins au Cameroun. Ceux-ci ont en effet généralement des visées opportunistes et n'hésitent pas le plus souvent à « lâcher » les étudiants qu'ils ont mobilisés en acceptant les avantages de toute nature que les autorités universitaires leur proposent dans l'optique de casser les grèves. Ensuite, obtenir une certaine respectabilité et renverser l'image de rebelles inconscients projetée, dans la plupart des cas, sur les étudiants engagés dans une action collective.

Le registre religieux sur lequel a joué Mouafo (alors président de l'ADDEC) a, dans cette perspective, contribué à forger une image relativement positive du mouvement revendicatif des étudiants de 2005. Mouafo s'adresse au public, une bible à la main, ce que les journalistes n'ont cessé de ressasser dans leurs articles et reportages. L'amphi 300 de l'Université de Yaoundé I, où se réunissent les assemblées générales et où sont installés les grévistes de la faim d'avril 2005, est rebaptisé « Jérusalem ».

La grève proprement dite, déjà employée par les mouvements estudiantins précédents, est utilisée par deux fois par l'ADDEC : d'abord en avril-mai 2005, puis en novembre. Après avoir écrit au président de la République à propos des revendications des étudiants, et notamment des arriérés des subventions promises par l'État aux universités d'État, certains leaders de l'ADDEC, ensuite rejoints par d'autres, entament une grève de la faim le 13 avril.

En solidarité, les étudiants de l'Université de Yaoundé I rejoignent le mouvement le 19 avril, en décrétant une grève à laquelle adhéreront progressivement des étudiants de l'Université de Yaoundé II et des écoles d'enseignement supérieur (école supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication,

école normale supérieure et école supérieure polytechnique), puis d'autres universités d'État : Buéa, Dschang, Douala. Ce mouvement prend fin au mois de mai, les autorités ayant accepté de négocier et ayant demandé un délai avant de se prononcer sur la revendication majeure des étudiants portant sur la suppression des droits universitaires. Cependant, non seulement les autorités ne donneront pas suite à cette revendication, mais le président de la République procédera à la nomination de nouveaux recteurs et présidents de conseil d'administration à la tête des six universités d'État d'alors en septembre 2005. Ces nominations sont considérées comme une provocation, car la nouvelle rectrice de l'Université de Yaoundé I (Dorothy Djeuma) est membre du bureau politique du parti au pouvoir et ancienne rectrice de l'Université de Buéa, où deux étudiants avaient trouvé la mort lors des grèves de mai 2005. Mais avec le déploiement des mesures répressives, les leaders de l'association estudiantine déclarent une trêve durant le premier semestre de l'année 2006 (Pommerolle 2007:169).

Il convient de souligner que les affrontements avec les forces de maintien de l'ordre lors de certaines manifestations estudiantines ayant été particulièrement rudes¹², les étudiants ont été obligés de s'en démarquer et de recourir de plus en plus à un répertoire innové d'action. Les marches, les arrêts de cours et les rassemblements dans et hors des campus universitaires sont dès lors placés sous le signe de la non-violence, même si cette règle connaît des exceptions. Les actions revendicatives des étudiants tendent, dans cette perspective, à prendre une multitude de formes, parmi lesquelles le recours à la justice occupe une place de choix.

L'un des signaux forts de l'importance que les leaders entendent désormais accorder à la justice a été l'assignation en justice du directeur de l'école supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC), M. Boyomo Assala, en juin 2008. Après avoir en effet reçu des plaintes selon lesquelles l'accès au cycle de maîtrise professionnelle en communication dans cette institution universitaire était subordonné au paiement de la somme de 600 000 FCFA pour les étudiants de nationalité camerounaise au lieu de 50 000 FCFA, comme le préconise la réglementation en vigueur, ils ont d'abord attiré l'attention du directeur de l'institution sur le fait qu'ils estimaient que cette pratique était illégale. Et après avoir constaté que leur remarque était restée sans suite, ils ont opté pour la saisine de la justice aux fins de la condamnation du directeur de l'ESSTIC pour concussion¹³.

Par ailleurs, pour amener les diverses parties prenantes à la construction/reconstruction des politiques de l'enseignement supérieur à prendre au sérieux ses revendications, l'ADDEC a eu recours à un répertoire inédit d'action : celui que E. M. Pommerolle (2007:163) qualifie d'expertise militante. L'association a ainsi dénoncé certaines pratiques au sein des universités, en s'appuyant sur des enquêtes qui ne sont contestées par personne. Affiché sur les grands portails d'entrée du

campus de Yaoundé I, le premier rapport sur le « rançonnement à l'université » dénonce la vente des fiches de travaux dirigés (TD) et la falsification des notes en échange d'argent, et désigne nommément les enseignants responsables de ces pratiques. Publié en juin 2004, ce rapport chiffre les recettes engrangées par cette corruption : 30 millions de FCFA qui constitueraient les « recettes noires » de l'université. Les chiffres, les tableaux, la forme même du rapport publié confèrent aux leaders estudiantins une certaine notoriété. Le sérieux de l'enquête fait des leaders étudiants des interlocuteurs valables dans le processus d'amélioration de la politique de la gouvernance au sein des universités.

Cette sorte d'expertise s'inscrit parmi les principaux moyens d'action de l'ADDEC. C'est ainsi qu'une enquête intitulée « À quoi servent les 50 000 FCFA que nous versons à l'université ? », rédigée à partir des comptes administratifs de l'Université de Yaoundé I pour les années académiques 2000-2001 et 2001-2002, montre que les droits universitaires servent d'abord à « engraisser » la bureaucratie et que les départements ne reçoivent qu'une faible part de ces recettes.

L'emprise de toutes ces actions revendicatrices sur la dynamique des politiques de l'enseignement supérieur est remarquable. Elles contribuent en effet au déclenchement du processus de la seconde grande réforme de l'université camerounaise, après celles réalisées en 1993. Baptisée « nouvelle gouvernance universitaire » par le président Biya dans son discours radiotélévisé du 10 février 2007, cette réforme a pour objectif global d'arrimer l'université camerounaise à la postmodernité. Dans le but de pallier le déficit managérial dénoncé par les étudiants, le poste de président du conseil d'administration (PCA) est dissocié de celui de recteur. La nomination d'un président du conseil d'administration ou d'un pro-chancellor distinct du recteur ou du vice-chancellor à la tête de chacune des six universités d'État permet de renforcer le contrôle de leur gestion académique et financière. La décentralisation financière est par ailleurs rendue effective au profit des établissements, des départements, des laboratoires et des centres spécialisés¹⁴. En vue d'améliorer la qualité de l'encadrement des étudiants sont créés des postes d'attachés d'enseignement et de recherche (ATER). Est également mis en place le système licence-master-doctorat (LMD). Dans un environnement marqué par l'émergence de grands systèmes structurés d'enseignement supérieur et la prédominance du modèle anglo-saxon de formation et de recherche, l'application de ce système permet de réactualiser les curricula en mettant l'accent sur le lien entre enseignement, recherche, mobilité des étudiants et employabilité des diplômés sortis des universités. Des toilettes, des bancs publics et des points d'eau ont par ailleurs été aménagés sur les campus des différentes universités d'État. Ces innovations ont été renforcées par celles qui sont intervenues dans le sillage des mobilisations de la deuxième moitié des années 2000.

Les revendications de la deuxième moitié des années 2000 et l'accélération de la réforme de la politique de logement des étudiants

Si les revendications estudiantines du début des années 1990 et du milieu des années 2000 avaient revêtu un caractère multidimensionnel dans la mesure où elles posaient des problèmes concernant de multiples domaines de la vie universitaire, celles de la deuxième moitié des années 2000 se singularisent par le fait qu'elles se cristallisent autour d'un point précis : celui du logement des étudiants dans les cités et mini-cités appartenant à des particuliers. La mise sur l'agenda gouvernemental de cette question n'est cependant pas un phénomène nouveau. En 1989 par exemple, les autorités étatiques avaient déjà eu à prendre des mesures pour baisser les prix des loyers dans les résidences universitaires privées. Cela suscita alors une large approbation des étudiants qui organisèrent spontanément une marche vers le palais présidentiel pour marquer leur soutien au chef de l'État (Ngwé *et al.* 2006:180).

La mise en application de ces mesures s'est cependant avérée particulièrement difficile, car non seulement les propriétaires des résidences universitaires privées, se fondant sur le coût des matériaux de construction qui connaît une augmentation vertigineuse, revoient constamment à la hausse les prix des loyers, mais la plupart d'entre eux ne réalisent plus de travaux d'entretien dans leurs cités ou dans leurs mini-cités. Une enquête menée par l'ADDEC après la grève de la faim de certains de ses leaders en 2004 révèle en effet que les étudiants font quotidiennement face à l'insalubrité, à l'insuffisance des logements et aux abus de diverses natures (Pommerolle 2007:163) dans lesquels sont impliqués certains hauts responsables politico-administratifs, comme l'ancien ministre des Finances, Polycarpe Abah Abah.

La publication des résultats de cette enquête s'est présentée comme une technique efficace de persuasion. Elle a en effet contribué, dans une large mesure, à la signature en 2006 d'un arrêté homologuant par catégories les loyers maxima mensuels des logements des étudiants des universités d'État dans les zones de résidence universitaire privées.

Tableau unique : Tarifs en FCFA des loyers mensuels des logements dans les mini-cités privées d'étudiants des universités d'État par zones de résidence universitaire

Catégorie		Zone de Yaoundé I	Zone de Yaoundé II	Zone de Douala	Zone de Buéa	Zone de Ngaoundéré	Zone de Dschang
A	Très haut standing	23 000	25 000/ 30 000	23 000	23 000	16 000/ 25 000	17 000
B	Haut standing	20 000	22 000/ 24 000	20 000	20 000	13 000/ 15 000	14 000

C	Standing moyen	13 000	15 000/ 19 000	17 000	15 000	9 000/ 12 000	10 000
D	Standing ordinaire	8 000	10 000/ 12 000	11 000	10 000	5 000/ 8 000	8 000
E	Non classés	4 500	5 000/ 7 000	5 000	5 000	1 000/ 4 000	4 000

Source : annexe de l'arrêté n° 732 du 12 décembre 2006 du ministre du Commerce homologuant les prix maxima par catégories des loyers maxima mensuels des logements des étudiants des universités d'État dans les zones de résidence universitaire privées

Une brigade spéciale a par la suite été envoyée dans lesdites zones pour procéder à la catégorisation des mini-cités¹⁵. À l'université de Yaoundé II par exemple, les travaux de cette brigade ont permis au préfet territorialement compétent de fixer par arrêté¹⁶ une nouvelle grille tarifaire des loyers mensuels des logements des étudiants dans les résidences universitaires privées de la ville de Soa, au titre de l'année académique 2008-2009. Les nouveaux prix oscillent entre 30 000 et 7 000 FCFA, selon que le choix de l'étudiant porte sur un logement de très haut standing (THs), de haut standing (Hs), de moyen standing (Ms) ou de standing ordinaire (So).

Si la plupart des bailleurs se plient alors à cette réglementation, tel n'est point le cas à l'Université de Yaoundé I, où les propriétaires des cités et des mini-cités s'opposent farouchement à la mise en application des taux de loyer fixés par les pouvoirs publics. En dépit de la multiplication des réunions de concertation entre les autorités étatiques, les bailleurs et les représentants des étudiants, une descente effectuée le 4 mars 2009 par le ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndong, à Bonamoussadi, une zone de très forte concentration des mini-cités située près du campus de Yaoundé I, lui permet de se rendre compte que « les prix ne sont pas respectés à 90 »¹⁷. La plupart des chambres continuent à coûter entre 10 000 et 12 000 FCFA le mois, alors que d'après la grille homologuée par les pouvoirs publics, les prix devaient être de 4 500 FCFA pour les chambres non classées, 8 500 FCFA pour les moyens standings et 13 500 FCFA pour les hauts standings (qui n'existent presque pas ici). La descente du ministre dans certaines mini-cités privées est une réaction par rapport à l'action de l'ADDEC qui venait de lui adresser une lettre dans laquelle elle décrivait la recrudescence d'actes de violence et de persécutions perpétrés par des propriétaires à l'encontre des étudiants qui essaient d'appliquer les taux officiels¹⁸.

Mais le ministre et plus globalement les autorités étatiques n'ayant pu éradiquer définitivement ce problème, l'ADDEC procède le 6 avril 2009 à l'organisation d'un sit-in et d'une marche de sensibilisation dans les ruelles des quartiers situés aux alentours de l'Université de Yaoundé I¹⁹. À travers ces manifestations, les

étudiants exigent l'adoption d'un certain nombre de mesures susceptibles de contribuer à la mise sur pied d'une politique efficace de logement des étudiants dans les résidences universitaires privées. Il s'agit notamment du paiement des loyers homologués dans les services du centre des œuvres universitaires pour que ceux-ci les transmettent par la suite aux bailleurs, de la conception et de la publication du spécimen d'un contrat type de bail, et de la prononciation suivie de l'exécution de sanctions à l'égard des propriétaires des mini-cités privées coupables de la violation des textes sur le logement étudiant²⁰. Cependant, l'efficacité de leurs interventions se trouve atténuée par les multiples tentatives de contrôle de leurs diverses actions de participation par les autorités étatiques.

Tentatives étatiques de maîtrise du sens et de contrôle de la participation estudiantine

En tant qu'acteur principal dans la partie qui se joue autour de la construction ou de la réforme des politiques de l'enseignement supérieur, l'État va mobiliser un impressionnant arsenal de ressources pour essayer de maîtriser la dynamique de la participation estudiantine. Il va, dans cette perspective, recourir à divers mécanismes structurants des comportements. Ces mécanismes s'articulent d'abord autour de l'encadrement juridique des activités des étudiants. Selon l'arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur du 11 septembre 2008 portant statut commun des étudiants des institutions universitaires publiques du Cameroun, par exemple, si l'étudiant jouit d'un certain nombre de droits, l'exercice de ces droits se trouve rigoureusement réglementé. En effet, non seulement l'étudiant ne peut adhérer à une association de défense de ses intérêts en milieu universitaire que si cette association est formellement agréée par les autorités de l'enseignement supérieur et exerce ses activités conformément à la réglementation en vigueur, mais en outre tout manquement de sa part à la discipline, aux textes, à l'éthique et à la déontologie universitaires est passible de sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive des institutions universitaires nationales.

L'encadrement juridique des activités des étudiants s'accompagne généralement de l'infiltration des organisations estudiantines par de véritables « agents d'espionnage », qui remplissent grosso modo deux missions essentielles. D'abord, ils s'attellent à influencer les actions de leurs associations d'appartenance en essayant d'éviter qu'elles ne remettent profondément en cause les grands axes de l'orientation donnée par les autorités étatiques aux politiques de l'enseignement supérieur. Ensuite, ils sont appelés à alerter les responsables universitaires au cas où les groupes dont ils contrôlent les activités s'apprêteraient à entreprendre des actions compromettantes pour le système universitaire. Cela permet aux dirigeants de procéder à d'éventuelles anticipations.

De nombreux étudiants apparaissent par ailleurs comme des acteurs intéressés, recherchant des gains dans l'engagement autour du maintien ou de la modification

de la trajectoire imprimée par les autorités étatiques à telle ou telle politique de l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, les responsables universitaires recourent le plus souvent à la corruption pour essayer de maîtriser les mouvements créés et fonctionnant hors de leur contrôle, en octroyant par exemple de l'argent à leurs leaders. Il est vrai que les informations sur ce type de manœuvres sont sujettes à caution, car avancer que l'on a tenté de vous acheter et que l'on a refusé, ou affirmer « qu'ils » ont été achetés relève avant tout de désignations croisées, de stigmatisations ou de valorisations dont les preuves sont difficiles à établir. Mais plusieurs étudiants membres de l'ADDEC affirment clairement que de l'argent a été proposé à leurs leaders (une somme de 50 millions de FCFA est avancée par l'un d'eux), même s'ils soutiennent que des montants très élevés ont été refusés et que, si de petites sommes ont été acceptées, elles ont été utilisées, non pas pour « casser » leurs mouvements, mais plutôt pour confectionner des pancartes et acheter du matériel informatique (Pommerolle 2007:165).

La volonté d'une mise au pas des étudiants amène aussi de temps en temps les responsables de l'enseignement supérieur à procéder à la répression de leurs manifestations. Les grandes mobilisations étudiantes des années 1990-1993 visant le changement profond des politiques universitaires ont ainsi été parfois brutalement réprimées. Dans la nuit du 28 au 29 avril 1993 par exemple, les étudiants du quartier Bonamoussadi (situé non loin du campus de l'Université de Yaoundé I) ont été soumis à rude épreuve. « Sortez des chambres, mains en l'air et papiers d'identité en main » : c'est sous cette sommation qu'ils ont en effet été réveillés à l'aube. Des hommes en treillis tambourinaient sans ménagement sur leurs portes. Les étudiants ainsi arrêtés étaient conduits au quartier général de la gendarmerie où ils étaient soumis à un matraquage psychologique et à de profondes brimades et humiliations avant d'être relaxés²¹.

Quelque temps avant cet événement, l'intervention des forces de maintien de l'ordre sur le campus de l'Université de Yaoundé et dans ses environs le 6 mai 1991 avait été si brutale qu'elle avait engendré une vive polémique dans le champ sociopolitique camerounais. Pendant qu'Augustin Kontchou Kouomegni, alors ministre de l'Information et de la Culture et porte-parole du gouvernement, affirmait, à la suite de ladite intervention, qu'il y avait eu « zéro mort », il était fait état dans le milieu étudiant du massacre des étudiants, aux relents d'épuration ethnique, organisé par le « pouvoir bété » à travers l'armée et l'« autodéfense » (comprise comme milice armée du pouvoir) (Ngwé *et al.* 2006:180). Cependant, même si le bilan du déploiement de l'appareil répressif se trouve au centre d'une controverse, l'ensemble des acteurs sociopolitiques camerounais s'accorde à reconnaître que la répression des manifestations étudiantes sur le campus de l'Université de Buéa a été si violente dans le milieu des années 2000 qu'elle a débouché sur la mort de trois étudiants le 28 avril 2005 et de deux autres le 30 novembre 2006²². Par ailleurs, douze étudiants de l'Université de Yaoundé I,

parmi lesquels figurent des membres de l'ADDEC, avaient été arrêtés et traduits en justice dans le sillage des mobilisations estudiantines de 2005.

En plus de la répression, la désinformation et la dénaturation de l'esprit des mobilisations estudiantines sont utilisées dans les stratégies étatiques de maîtrise des mouvements à travers lesquels les étudiants tentent d'imposer leurs points de vue autour de la construction/reconstruction des politiques universitaires camerounaises. Le 26 mai 1990 par exemple, les étudiants anglophones manifestent sur le campus de l'Université de Yaoundé, en solidarité avec les membres du *Social Democratic Front* (SDF), un parti d'opposition né dans la province anglophone du nord-ouest. Le journal pro-gouvernemental *Cameroon Tribune* accuse les manifestants d'avoir entonné l'hymne national du Nigeria (Ngwé *et al.* 2006:173). L'enjeu de cette désinformation, c'est la discréditation de la manifestation. À cette discrétisation vient souvent s'ajouter l'attribution de certains actes aux organisations estudiantines. C'est ainsi qu'en avril 2005, pendant qu'une grève des étudiants secoue certaines universités camerounaises, les autorités annoncent qu'un mémorandum a été signé entre les étudiants et les responsables universitaires ; des personnages présentés comme membres de l'ADDEC sont invités sur la chaîne de télévision publique pour demander aux étudiants d'arrêter la grève, ce que récusent les leaders de l'ADDEC, qui accusent les autorités de manipulation.

La nécessité de contourner cette stratégie gouvernementale du recours à la désinformation pour « casser » les mouvements estudiantins amène l'ADDEC à mettre un accent particulier sur le contrôle de sa communication et de ses actions sur le terrain. Elle appelle à cet effet les étudiants à n'apporter de crédit qu'aux informations diffusées dans l'amphithéâtre lors de leurs assemblées générales. Par ailleurs, toutes les informations émanant de l'ADDEC sont assorties des noms des signataires (Pommerolle 2007:164).

Sur un autre plan, les dirigeants de cette association se sont fait confectionner des uniformes frappés de l'estampille « ADDEC ». Arborés lors de leurs actions sur le terrain, ils leur permettent, d'une part, de mieux coordonner leurs manifestations en empêchant toute infiltration de leur direction, d'autre part, lors des négociations avec les autorités universitaires et lors des descentes sur le terrain, ils permettent aux leaders de l'ADDEC de prouver leur présence effective et d'éviter toute désinformation.

La maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication permet également aux leaders de l'ADDEC de se prémunir contre la désinformation. Ils ont en effet créé un site Internet à partir duquel les étudiants peuvent obtenir des informations fiables sur leurs activités.

Conclusion

Les différents intervenants dans la dynamique de construction/reconstruction des politiques universitaires au Cameroun forment un réseau d'acteurs qui relèvent certes d'univers de sens différents, mais qui ont en commun la gestion d'un enjeu partagé. Dans ce contexte, les étudiants recourent à des répertoires d'action largement influencés par les logiques concrètes de situation. En fonction de la structure des opportunités politiques, ils procèdent généralement, soit à l'immersion de leurs revendications dans les revendications globales, soit à la production des exigences spécifiques au champ universitaire. Les diverses stratégies mobilisées ici s'inscrivent tantôt dans la logique de coopération avec les responsables des universités, tantôt dans celle de la conflictualité. Les politiques de l'enseignement supérieur qui prévalent dans ce contexte apparaissent comme le résultat, toujours contingent, d'une construction qui se réalise dans le cadre d'un champ d'action marqué par le déséquilibre des pouvoirs et des ressources au profit des autorités universitaires, mais qui reconnaît une forte influence des étudiants.

Notes

1. *Évaluation et enjeux de l'enseignement supérieur au Cameroun : éléments pour un plan stratégique de développement*, 1999, Document publié par le ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun en partenariat avec l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE) et l'UNESCO, p. xii.
2. *Loc. cit.*
3. *Ibid.*, p. xii-xiii.
4. Au départ, le « Parlement » et la « Coordination des étudiants » sont deux groupes distincts. Le premier est informel tandis que le second est reconnu par les autorités universitaires. Ce n'est que progressivement que les deux groupes vont se rejoindre pour former un seul mouvement, et que leurs dirigeants vont se confondre. Voir à ce sujet : Ngwé *et al.* 2006:176.
5. Pour plus de détails sur ce communiqué, voir, entre autres : *Postwatch*, n° 019 du 4 mai 1993, p. 3.
6. Parmi ces textes figurent en bonne place la loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur et le décret du 19 septembre 2001 fixant les règles communes applicables aux institutions privées d'enseignement supérieur.
7. Pour plus de détails sur ce point, voir entre autres : *Mutations*, n° 2378 du 7 avril 2009, p. 5.
8. Entretien avec M. Kengne Tanga Landry, président du bureau central de la MUSEC de l'Université de Dschang.
9. Actes du 1^{er} Forum des étudiants des universités d'État du Cameroun tenu à Ngaoundéré du 26 au 29 juillet 1999, p. 27-31.
10. *V. Sup Infos* N° 8, août 2008, p. 25.
11. Entretien avec le chef de la division des affaires administratives et financières de la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang.

12. À l'Université de Buea par exemple, les affrontements intermittents entre des étudiants et les forces de maintien de l'ordre ont débouché sur la mort des étudiants Enow Laurah, Gilbert Forlem et Aloysus Abouam le 28 avril 2005, et Afuani Ivor et Memo Benett le 30 novembre 2005. Voir à ce sujet *Le Messenger* n° 2853 du 12 mai 2009, p. 4.
13. *Le Messenger* n° 2642 du 27 juin 2008, p. 5.
14. Note de conjoncture de l'enseignement supérieur, n° 6, juillet 2007, p. 10-11.
15. Note de conjoncture de l'enseignement supérieur, n° 6, juillet 2007, p. 14.
16. Arrêté préfectoral n° 0161 AP/J05/BRP/2 du 23 septembre 2008 portant homologation par catégorie des loyers mensuels des logements d'étudiants de l'Université de Yaoundé II, au titre de l'année académique 2008-2009.
17. Cité par *Le Messenger* n° 2830 du 6 avril 2003, p. 3.
18. *Le Messenger* n° 2830 du 6 avril 2003.
19. *V. Mutations* n° 2378 du 7 avril 2009, p. 5.
20. *Le Messenger* n° 2830 du 6 avril 2003, p. 3.
21. *Postwatch* n° 019 du 4 mai 1993, p. 2.
22. *Le Messenger* n° 2853 du 12 mai 2009, p. 4.

Références

- Anderson, B., 2002, *L'imaginaire national : Réflexions sur les origines et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte,.
- Ansart, P., 1990, *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, P., 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Bourdieu, P. & L. J. Wacquant, 1992, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- Braud, P., 1991, *Le jardin des délices démocratiques*, Paris, PFNSP.
- Braud, P., 1998, *Sociologie politique*, LGDJ, Paris.
- Chevallier, J., 1996, *Institutions politiques*, Paris, LGDJ.
- Dobry, M., 2007, « Ce dont sont faites les logiques de situation », in P. Favre, O. Fillieule & F. Jobart (eds), *L'atelier du politiste*, Paris, La Découverte, p. 119-148.
- Dobry, M., 1986, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, PFNSP.
- Elias, N., 2002, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket.
- Favre, P., 2007, « La sociologie des effets pervers de Raymond Boudon », in P. Favre, O. Fillieule & F. Jobart (eds), *L'atelier du politiste*, Paris, La Découverte, p. 101-118.
- Fillieule, O. & C. Pechu, 1993, *Lutter ensemble : les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.
- Friedberg, E., 1997, *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil.
- Gaxie, D., 2000, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien.
- Kamto, M., 1993, « Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun », in G. Conac (ed.), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Économica, p. 209-236.
- Mamdani, M., 1994, « L'intelligentsia, l'État et les mouvements sociaux en Afrique », in M. Mamdani & M. Diouf (eds), *Liberté académique en Afrique*, CODESRIA, p. 272-288.
- Manga Edimo, R. M., 2011, *La citoyenneté virtuelle des immigrés camerounais de France : Technologie de l'information et de la communication et participation politique*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Yaoundé II.

- Massardier, G., 2003, *Politiques et actions publiques*, Paris, Armand Colin.
- Mény, Y. & J. C. Thoenig, 1989, *Politiques publiques*, Paris, PUF.
- Muller, P. & Y. Surel, 1998, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien.
- Nay, O. & A. Smith, 2002, « Les intermédiaires en politique : médiation et jeux d'institutions », in O. Nay et A. Smith (eds.), *Le gouvernement de compromis : courtiers et généralistes dans l'action publique*, Paris, Économica.
- Ngwé, L., H. d. P. Pokam, A. Mandjacket & E. Folefack, 2006, « L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 5, p. 169-189.
- Ngwé, L., H. d. P. Pokam, E. Folefack & A. Mandjack, 2008, « L'émergence et les perspectives de l'enseignement supérieur privé au Cameroun », *JHEA/RESA*, Vol. 6, N° 1, p. 95-125, Dakar, CODESRIA.
- Nkwengue, P., 2005, *L'Union nationale des étudiants du Kameron ou la contribution des étudiants africains à l'émancipation de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Pommerolle, M. E., 2007, « Routines autoritaires et innovations militantes : le cas d'un mouvement étudiant au Cameroun », *Politique africaine*, n° 108, décembre 2007, p. 155-172.
- Sindjoun, L., 2004, « Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques », in L. Sindjoun (ed.), *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, p. 8-43.
- Tilly, C., 1984, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *XX^e siècle*, n° 4, p. 89-108.
- Verne, E., 1978, « La crise de la réforme », *Esprit*, n° 23-24, novembre-décembre, p. 46-60.



Face aux spécificités du système politique de l'Union, il est tentant de souligner le caractère non-républicain et décomposé de la citoyenneté européenne. Celle-ci reposerait, entre autres, sur la possibilité pour les individus de morose. Face aux spécificités du système politique de l'Union, il est tentant de souligner le caractère non-républicain et décomposé de la citoyenneté européenne. Celle-ci reposerait, entre autres, sur la possibilité pour les individus de défendre leurs intérêts devant la Cour de justice des Communautés européennes, voire de peser par ce biais sur les politiques de l'Union. Il importe toutefois de ne pas exagérer l'importance de ce versant judiciaire de la citoyenneté européenne. Fondée en 1431, l'Université de Poitiers regroupe toutes les disciplines dans ses 14 facultés, instituts et écoles. Présidence et administration de l'université 15 rue de l'Hôtel Dieu TSA 71117 86073 POITIERS Cedex 9, France. (33) (0)5 49 45 30 00. Le "15 rue de l'Hôtel Dieu à Poitiers" correspond à l'administration de l'université. Aucun cours n'y est dispensé. Send a mail. Agence des participations de l'État (APE, literally "State participation agency"), created in 2004 under the government of Jean-Pierre Raffarin, is a French national public administration. The agency exercises, while ensuring the patrimonial interests of the State, the mission of the State shareholder in the companies and organizations controlled or owned, majority or not, directly or indirectly, by the State. Les étudiants sont appelés à travailler avec Git et Github. Ils doivent s'appuyer sur les notions vues en classes mais aussi des nombreuses ressources disponibles en ligne afin de créer leur propre branche vers laquelle pousser leur travail personnel. Cela signifie que chaque étudiant aura sa propre branche, contenant son travail. Le travail à rendre doit comporter tous les fichiers nécessaires à la prise en main du projet, essentiellement le code source et le script de la base de données. About. Application de gestion des notes des étudiants. Topics. mysql php ajax gestion-des-notes.